



DIVISION DÉPARTEMENTALE

Saison 2007 - 2008

1 - Objectif :

La Division Départementale poursuit les objectifs suivants :

- Permettre l'accès à la Division Régionale Honneur
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club/compagnie adaptée au niveau des archers

2 – Composition des équipes :

Les équipes de Club/Compagnie sont constituées de **Quatre** archers ne participant pas à la D1, D2, DR Ex, DR H.

La mixité n'existant plus.

Les catégories par équipe sont : Arc classique Femmes et Hommes,
Arc à poulies Femmes et, Hommes

La D.D est ouverte aux catégories suivantes :

- Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans et Super Vétérans.

3 – Règlement :

La tenue de Club/Cie est obligatoire et les compétiteurs d'une même équipe doivent tirer en même temps.

La D.D est réservée aux clubs/compagnies de Seine-et-Marne.

On ne peut engager qu'une seule équipe par catégorie d'arme/sexe.

Un archer peut tirer que dans une seule arme.

Les cadets et juniors participants à la D.D Jeunes ne peuvent pas tirer la D.D Adultes.

Le classement de la D.D prend en compte les 3 concours définis en début de saison sportive.

Les équipes devront être déposées au greffe à chaque concours par le 1^{er} tireur sur un formulaire spécifique prévu pour cette compétition par équipe, quatre archers au maximum, les trois meilleurs scores seront pris en compte.

Il ne sera pas obligatoire d'inscrire les mêmes tireurs à chaque fois.

4 – Déroulement de l'épreuve :

Les équipes devront participer à 2 Concours salle + un Tir extérieur 2 x 50m.

- Les 10 et 11 Novembre à Provins
- Les 12 et 13 Décembre à Esbly
- Les 03 et 04 Mai à Couilly-Pont-aux-Dames.

5 – La Finale Régionale :

La participation à cette finale se fera au prorata des équipes inscrites dans la division de chaque département.

L'équipe qualifiée qui ne participera pas à la finale sans avoir avertie le comité régional d'Ile de France ou le Comité Départemental sera interdite de participation à la D.D l'année suivante

La finale se déroulera le 14 Septembre 2008 sur un 2 x 50 mètres + Duels de la façon suivante :

- Un tir de qualification sur 2x50m.
- Matches de poule

A l'issue de cette finale, un classement définitif sera établi.

Les deux premières équipes de ce classement tireront en DR Honneur la saison sportive suivante à condition que le club/compagnie ne possède pas d'équipe, ni en Division Honneur et ni en Division Excellence.

6 – Attribution des Points :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	6	65	11	30	16	2
2	95	7	60	12	25	17	2
3	90	8	55	13	20	18	2
4	85	9	50	14	15	19	2
5	80	10	45	15	10	20	2

7 – Départage des équipes :

Lors de chaque concours, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score.

En cas d'égalité persistante, les deux équipes seront déclarées ex æquo et se verront attribuer les points correspondant à cette place.

Pour le classement final, en cas d'égalité le départage se fera sur la meilleure place obtenue sur ces 3 épreuves puis au plus grand total des points aux différentes épreuves.